



AVRIL 2026

# INFO SPPMSNO / NWSPU BULLETIN

Le bulletin officiel du Syndicat des professionnelles et professionnels en milieu scolaire du Nord-Ouest / The Official Bulletin of the North West School Professionals Union



DANS CE NUMÉRO

**Les syndicats québécois se disent prêts à se remettre en question**

**«C'est beaucoup d'impuissance»: la violence en milieu scolaire met des enseignantes à bout de souffle**

**Projet de loi 3 : Une des pires lois de l'histoire du Code du travail**

**Quiz syndical**

## **Les syndicats québécois se disent prêts à se remettre en question**

*Par Lia Lévesque, La Presse Canadienne*

**Les grands syndicats du Québec assurent qu'ils sont prêts à se remettre en question, à retourner les pierres pour se rapprocher de leur base et mieux expliquer leur utilité dans la société.**

Quelque 500 personnes sont attendues à un colloque à Drummondville, mardi et mercredi, dans le cadre des États généraux du syndicalisme.

Elles poursuivront la réflexion, lancée il y a plusieurs mois déjà, sur le syndicalisme, après avoir consulté des milliers de leurs membres, et même au-delà, sur ce que doit être le syndicalisme aujourd'hui.

[Pour lire toute la nouvelle](#)

## «C'est beaucoup d'impuissance»: la violence en milieu scolaire met des enseignantes à bout de souffle



Kevin Crane-Desmarais

**Des enseignantes et des techniciennes en éducation spécialisée au primaire tirent la sonnette d'alarme. Sous le couvert de l'anonymat, leur code d'éthique ne leur permettant pas de parler aux médias, elles décrivent un climat de travail de plus en plus difficile et des épisodes de violence de la part de jeunes élèves. Ces témoignages, rares, mettent en lumière une réalité souvent invisible.**

« C'est beaucoup d'impuissance. On se sent démuni et seul », confie Sylvie\*, l'une des employées interrogées. Elle raconte avoir subi plusieurs coups au visage et à la tête, entraînant une commotion cérébrale et un traumatisme crânien.

[Lire la nouvelle en ligne.](#)



Profitez de rabais de groupe exclusif pour les membres de la FPPE et du SPPMSNO pour vos assurances auto, habitation et entreprise avec La Personnelle! Cliquer [ici](#) pour obtenir un dépliant informatif. Cliquer sur le logo pour obtenir une soumission.

# Projet de loi 3 : Une des pires lois de l'histoire du Code du travail



par Luc Allaire

**Alors que se terminait l'étude détaillée du projet de loi 3 à l'Assemblée nationale, les principales organisations syndicales du Québec dénoncent ce qu'elles considèrent comme une attaque majeure contre la démocratie syndicale et les contre-pouvoirs dans la société québécoise.**

Selon elles, cette réforme du Code du travail, portée par le ministre du Travail Jean Boulet, risque d'alourdir considérablement le fonctionnement des syndicats tout en fragilisant leur capacité d'action.

[Pour tous les détails](#)

AVRIL 2026

# Participation à un projet de recherche de HEC Montréal

Nous souhaitons vous inviter à participer à un projet de recherche qui examine l'utilisation des outils de détection du risque de décrochage dans le contexte éducatif. À cet égard, nous prévoyons d'interroger les personnes travaillant dans le réseau scolaire du Québec afin d'évaluer leur intention d'utiliser ces outils et les facteurs influençant leur utilisation. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une maîtrise sur la transformation numérique des organisations à HEC Montréal et est approuvé par le comité d'éthique de HEC Montréal.

Nous vous serions très reconnaissants d'accepter de participer à une enquête en ligne afin de répondre à quelques questions sur votre perception sur l'utilisation des outils de détection du risque dans votre pratique. Le questionnaire est anonyme et ne prend pas plus de 10 minutes à remplir.

En nous aidant, vous participerez à un projet de recherche qui permettra au personnel du milieu de l'éducation, aux chercheurs ainsi qu'aux développeurs d'outils de détection du risque de mieux comprendre les facteurs influençant leur utilisation. Nous serons bien sûr très heureux de partager et de discuter avec vous les résultats de cette recherche une fois qu'elle sera terminée.

Si vous acceptez, voici le lien que vous pouvez utiliser pour répondre au sondage :

[Lien vers le sondage : Radia Rahmani | Utilisation d'outils IA pour la détection du décrochage](#)

Ce projet est mené sous la supervision du professeur Ryad Titah, que vous pouvez joindre par téléphone au 514-340-1464 ou par courriel à l'adresse suivante : [ryad.titah@hec.ca](mailto:ryad.titah@hec.ca).

Toutefois, pour toute question concernant l'enquête de recherche, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : [radia.rahmani@hec.ca](mailto:radia.rahmani@hec.ca)

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Cordialement,  
Radia RAHMANI Chercheur principal HEC Montréal  
Ryad Titah Professeur HEC Montréal

## Maintien 2010 - 2015

L'équité salariale est un dossier en constante évolution. La FPPE travaille présentement sur le Maintien 2015 (M2015). La conseillère juridique de la FPPE Valérie Dubé recherche des volontaires parce que le Service des enquêtes de la CNESST souhaite recueillir des informations auprès des personnes salariées occupant ou ayant occupé, entre 2010 et 2015, l'une des catégories suivantes :

1 – Psychologue

15 – Orthopédagogue

168 - Travailleuse sociale

226 - Psychoéducatrice

29 - Conseillère en information scolaire et professionnelle

25- Agente de la gestion financières

Valérie doit trouver 20 professionnelles par catégorie d'emploi à travers le Québec. Les professionnelles doivent être disposées à participer à une rencontre (l'enquête) en visioconférence d'environ une heure. Les questions porteront sur les changements survenus durant la période de référence (2010 à 2015). Valérie va préparer ces volontaires et les accompagner tout au long de l'enquête.

Si possible, j'aimerais recevoir le nom et les coordonnées (incluant leur courriel) des professionnelles intéressées au plus tard le 15 avril 2026, afin de respecter le délai déterminé par la CNESST.

Vous pouvez manifester votre intérêt à Valérie Dubé, LL.M., CRHA:

[Fppe.dube.valerie@lacsq.org](mailto:Fppe.dube.valerie@lacsq.org)

**Consultez-la!**

## Quiz convention collective

Combien de jours d'avance doit-on donner avant une démission ?

RÉPONSE AU PROCHAIN NUMÉRO

## Réponse du dernier numéro

Question :

Si l'employeur oblige une professionnelle à suivre une formation (ex. mise à jour, outils ministériels, logiciels nouveaux),  
doit-il la rémunérer ?

Réponse :

Oui. Bien que ce ne soit pas écrit en toute lettre dans la convention collective, toute formation exigée par l'employeur est considérée comme du temps de travail rémunéré, incluant les frais raisonnables de déplacement ou d'inscription lorsque requis.

➔ Certaines clauses en parlent indirectement : 7-4.04, 7-9.06 et 7-8.01.